

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2025

**PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 606**

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 5

Après l'alinéa 17, insérer l'alinéa suivant :

« 4° *undecies* De développer la production d'électricité issue d'installations utilisant l'énergie cinétique des courants marins ou fluviaux avec pour objectif d'atteindre une capacité installée de 250 mégawatts d'ici 2035 et d'au moins 5 gigawatts en 2050. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'hydrolien produit de l'électricité grâce aux courants de marée, parfaitement connus des années à l'avance. Cette production d'électricité, tous les jours au rythme des marées, est donc parfaitement prédictible.

Lors de l'examen en séance publique, le Sénat a adopté un dispositif ne parlant que d'exploration du potentiel alors que cette exploration est déjà réalisée avec l'ensemble des projets pilotes existants en Normandie (« Le Raz Blanchard ») et en Bretagne (« Passage du Fromveur ») et que le potentiel est déjà largement connu : 5 gigawatts en France, ce qui permettra d'alimenter environ 8 millions d'habitants en électricité d'origine renouvelable.

L'hydrolien marin présente de nombreux avantages qui répondent aux enjeux énergétiques actuels dans un contexte géopolitiquement troublé et énergétiquement incertain :

- C'est une technologie Made In France qui conforte notre souveraineté énergétique ;

C'est une nouvelle filière industrielle d'excellence créatrice d'emplois ;

C'est une nouvelle filière qui atteindra très rapidement des coûts compétitifs;

C'est une énergie renouvelable avec un faible impact environnemental et une très bonne acceptation sociétale (les machines sont sous l'eau, elles ne se voient pas et les zones d'intérêt pour l'hydrolien ne sont pas propices à la pêche) ;

C'est une filière qui permettra de générer à terme une grande capacité d'alimentation en électricité (environ 8 millions d'habitants) grâce à un potentiel de 5 GW en France (à partir des sites en Normandie et en Bretagne).

Avec l'hydrolien, une filière industrielle française d'avenir pourra créer des milliers d'emplois sur

notre

territoire et sera à même d'exporter son savoir-faire dans d'autres pays possédant un fort gisement : le potentiel mondial est estimé à 100-120 GW, ce qui représente un marché supérieur à 300 milliards

d'euros pour la seule construction des projets.

Le coût de production sera rapidement compétitif - moins de 100 €/MWh au premier gigawatt installé

- avec les effets d'échelle et de volume si des appels d'offre commerciaux à grande échelle sont lancés

pour permettre à cette filière naissante de se développer.